



Conditions du crédit Xafax NetPay®

1. Définitions

Crédit NetPay : Le montant payé à l'avance pour l'application de paiement permettant au consommateur d'utiliser les services proposés via la connexion Xafax NetPay.

Connexion : L'accès au service offert au consommateur par l'entreprise ou l'institution (le prestataire de services).

Service : L'application de paiement, comprenant mais sans s'y limiter, les distributeurs automatiques, les multifonctions et les caisses enregistreuses, que le prestataire met à la disposition du consommateur.

Prestataire de services : l'entreprise ou l'établissement (d'enseignement) qui fournit le service au consommateur.

Consommateur : Personne physique qui utilise ou demande un service à des fins autres que commerciales ou professionnelles.

Commande : Ordre de paiement du service (demande de paiement).

2. Conclusion du contrat pour une connexion Xafax NetPay

Le contrat pour une connexion NetPay est conclu lors de la première utilisation de la connexion.

3. Durée, utilisation et résiliation du contrat

- ④ La durée du contrat est en principe d'une durée indéterminée et commence après qu'un crédit NetPay a été déposé sur le compte du consommateur.
- ④ Grâce au crédit NetPay, le consommateur peut passer une commande (acheter un service) à condition que le crédit soit suffisant.
- ④ Le crédit NetPay est insuffisant si les coûts d'une commande dépassent le crédit NetPay restant. Dans ce cas, le prestataire n'est pas tenu d'exécuter la commande. Le prestataire n'est pas non plus tenu d'exécuter la commande au prorata du crédit NetPay disponible.
- ④ Le crédit Netpay est valable 24 mois, à compter de la dernière utilisation de Netpay.
- ④ Le consommateur a le droit de résilier le contrat, et donc de fermer le compte, et a droit à un remboursement sur le crédit NetPay restant. Une demande de remboursement est adressée au prestataire.
- ④ Le prestataire se réserve le droit d'annuler le crédit restant si la connexion NetPay n'a pas été utilisée par le consommateur pendant 2 ans.
- ④ Les conditions et modalités de validité du crédit NetPay peuvent être modifiées par le prestataire. Un tel changement sera annoncé au moins quatre semaines avant son entrée en vigueur.
- ④ À la résiliation de la connexion NetPay, tous les contrats pour les services achetés prennent fin.

4. Paiement

- ④ Le crédit NetPay ne peut être utilisé que pour les services spécifiés par le fournisseur de services.
- ④ Le fournisseur de services propose au consommateur d'une connexion Xafax NetPay une ou plusieurs options pour recharger du crédit NetPay. Le prestataire de services peut déterminer les montants avec lesquels le crédit NetPay peut être rechargé et peut modifier le montant des montants.
- ④ Le fournisseur de services fait preuve d'une grande prudence lors du rechargement et du déclassement du crédit NetPay. Si néanmoins un ajustement à la hausse ou à la baisse a été effectué ou omis, le prestataire de services est en droit de le corriger.
- ④ Le paiement pour l'utilisation de l'application de paiement s'effectue exclusivement par débit du crédit NetPay.
- ④ Le prestataire offre au consommateur la possibilité de demander un crédit NetPay.
- ④ Les réclamations concernant les montants facturés doivent être communiquées au prestataire par courrier électronique dans les quatorze jours suivant la date d'achat.

5. Responsabilité

Le titulaire d'un abonnement/carte manipule avec soin l'abonnement/carte fourni par le prestataire. Un crédit (réseau) est lié au pass/carte. En cas de perte ou de vol, le prestataire n'est pas responsable des dommages subis (du fait d'une utilisation illicite) tant que la carte n'est pas bloquée. Le consommateur doit veiller à bloquer la carte via ce site internet ou un terminal de paiement.